



Le lendemain de l'achat d'un canapé une promo de 50%

Par **cytere**, le **13/02/2009** à **13:05**

lors de l'achat d'un canapé, une promo a 50% sort le lendemain sur ce meme objet
quelles sont les lois a ce sujet pour contraindre le vendeur a me rendre la difference
merci de votre reponse